

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Ici On Grandit inc.	Numéro de permis 2024068	Date d'inspection Le 22 octobre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Ici On Grandit 1		Numéro de téléphone (506) 783-7070	
Adresse 65 rue LaPlante E Petit-Rocher NB E8J 1H4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	16 oct. 2025	16 oct. 2025
Commentaires : L'armoire des produits toxiques dans un local des deux ans n'était pas barrée. Il fut barré lors de l'inspection. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
- Le ratio enfants / éducatrices est respecté lors de l'inspection de renouvellement. - Un plan est en place afin que l'éducatrice qui n'a pas complété ses 10h de perfectionnement professionnel les complète d'ici la fin novembre 2025. La garderie éducative rencontrera les exigences du Règlement sur les permis - Loi sur les services à la petite enfance lorsque les heures de perfectionnement seront complétées. Le permis d'exploitation est recommandé. Observations: - Tous les groupes ont mangé leur collation et sont allés jouer à l'extérieur. - Les enfants dans un des groupes de 2 ans ont observé l'autobus de l'école à travers leur fenêtre. - Les enfants du groupe de 3 ans ont joué avec des feuilles d'érable et des petites pommes et ont fait des jeux libres. - Tous les groupes ont mangé leur repas et ont fait la période de repos.

original signé par
Janel Aubut

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 octobre 2025

Date

original signé par
Amélie Godin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 octobre 2025

Date